



sommaire

| Message de la Présidente | 3 |
|--------------------------------|----|
| Edito | 4 |
| Notre mission | 5 |
| Nos valeurs | 6 |
| Notre vision | 7 |
| Nos activités clés | 8 |
| Notre gouvernance | 10 |
| FOCUS COVID | 13 |
| Rapport de gestion | 18 |
| Suivi programme | 27 |
| Suivi projets | 33 |
| Notre avenir | 37 |
| E-Test projet | 39 |
| Bilans et comptes de résultats | 40 |
| Rapport d'audit | 48 |
| Règles d'évaluation | 50 |
| Table des matières | 54 |

RAPPORT ANNUEL 2020



« Nous sommes prêts à écrire notre prochaine aventure. »

L'année qui vient de s'écouler aura été éprouvante et nécessité courage, résilience et détermination.

La coopération transfrontalière a également été mise à rude épreuve. Pourtant, elle a su rebondir, s'adapter, démontrant à quel point nous accordons une importance cruciale à développer et à entretenir un maillage de relations particulièrement intenses, solidaires avec les régions voisines.

Interreg 6 sera le fruit d'une construction entamée et poursuivie au travers des différentes périodes de programmation, longues de 30 années. La poursuite des dynamiques enclenchées précédemment doit permettre de continuer à exploiter les potentialités du territoire pour en faire un bassin dynamique de développement.

La programmation 2021-2027 poursuivra donc la réflexion, contribuera à la résolution des défis communs, apportera des solutions concrètes à la situation de crise que l'on vit aujourd'hui, en contribuant à la relance, en renforçant la compétitivité des PME, en développant la recherche et l'innovation, en permettant l'accès à des emplois de qualité, en favorisant l'adaptation au changement climatique, en prévenant les risques de catastrophes, en permettant aux citoyens de retisser des liens, ou encore en améliorant l'accessibilité, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé.

En tant que Présidente de l'Asbl Liège Euregio Meuse-Rhin, c'est ce travail que j'entends poursuivre avec détermination. Nos frontières, loin d'être un frein, constituent véritablement une source d'innovation, génératrice d'opportunité de coopération.

Emeline PETIT
Présidente
18 mars 2021



« Nous avons saisi toute la valeur ajoutée du partenariat transfrontalier. »

2020, restera sans conteste une année d'anthologie, où pas mal de certitudes sont tombées le soir du 17 mars....

Notre vie a changé, notre rapport à l'espace et au temps aussi, en ce compris dans l'organisation de notre travail au quotidien.

Cette crise inédite a renforcé notre agilité, notre capacité à nous mobiliser et à répondre à des attentes du terrain avec l'appel à projets Covid-19. Notre premier Focus y est d'ailleurs consacré.

2020, c'est une cascade de changements pour l'asbl avec la recherche d'un nouveau siège social, un conseil d'administration renouvelé et des statuts mis à jour pour répondre aux exigences en matière de gouvernance.

Notre équipe a été renforcée avec une nouvelle assistante de direction et nous avons pu tester l'efficacité du télétravail.

Savoir d'où l'on vient pour savoir où on va.

2020, c'est aussi un premier bilan Interreg 5 avec des résultats inégalés pour la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles en termes de projets déposés, de partenariats structurants et d'investissements.

En 30 ans de coopération transfrontalière, les opérateurs wallons/FWB ont transcendé progressivement les difficultés pour développer un vrai leadership transfrontalier.

Grâce à un accompagnement pertinent, nous avons saisi toute la valeur ajoutée du partenariat transfrontalier au fil des générations de programmation.

2020, ce sont enfin des perspectives extrêmement motivantes avec la finalisation du Call 6, le lancement d'un dernier appel à projets relatifs aux énergies renouvelables et la conception de la nouvelle programmation 2021-2027.

En route pour un futur enthousiasmant.

Axel NOEL Directeur

NOTRE MISSION

Créer ensemble les conditions d'une coopération transfrontalière.

La mission répond à la question : pourquoi on existe ou tout simplement qui sommes-nous ?

Elle énonce ce que l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin fait et sa raison d'être, son ADN.

Ainsi, l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin est l'antenne régionale liégeoise du programme Interreg éponyme.

Elle est mise en place à l'initiative de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'identifier dans une perspective de long terme des initiatives structurantes de coopération transfrontalière.

Notre mission se traduit au quotidien par un accompagnement des chefs de file (lead partner) et des opérateurs dans le montage et le suivi de leur projet Interreg Euregio Meuse-Rhin.



NOS VALEURS

Les 4 valeurs qui guident les choix de l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin découlent directement de la spécificité de sa mission. Ce sont des principes directeurs auxquels l'asbl croit et qui impriment sa culture d'entreprise.

01

COHESION D'EQUIPE

Nous pensons que nul n'est parfait mais l'équipe l'est! La cohésion de l'équipe se manifeste par une attitude bienveillante, coopérative et solidaire de chaque équipier à l'égard de ses pairs.

02 OUVERTURE

De l'ouverture, découle un état d'esprit curieux et agile qui nous permet de capter les nouvelles tendances, de les traduire en actions et en nouveaux projets.

03 COOPERATION

Nous vivons la différence comme une source précieuse d'inspiration permettant de grandir et progresser grâce à l'autre. Ensemble, nous trouvons des solutions créatives à des problèmes communs.

04 PROFESSIONNALISME

Notre approche vise l'excellence en apportant des solutions à valeur ajoutée dans nos domaines d'expertise.



NOTRE VISION

La vision décrit ce que l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin souhaite voir advenir dans les années à venir.

Nous voulons que la coopération transfrontalière soit un réflexe, la porte d'entrée privilégiée sur le plan international pour nos écosystèmes wallons.

Grâce à nos projets Interreg, les opérateurs élargissent leur horizon et considèrent l'Euregio Meuse-Rhin comme leur nouvelle zone de chalandise naturelle.

Notre vision sert de puissant levier d'inspiration et à fixer nos objectifs sur le plan opérationnel.



NOS ACTIVITÉS CLÉS

Depuis 1997, l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin est l'antenne régionale du programme à Liège. Elle est le guichet unique pour les opérateurs qui souhaitent déposer un projet dans le cadre du programme Interreg.

01 SENSIBILISATION ET PROMOTION

L'antenne régionale sensibilise et conseille les opérateurs potentiels quant à l'existence du programme et aux possibilités d'intervention. Elle démarche activement les opérateurs pertinents dans les domaines stratégiques du programme et soutient le secrétariat conjoint dans le développement de matériel d'information.

02

BUSINESS DÉVELOPPEMENT

L'antenne régionale a une parfaite compréhension de la stratégie du programme et de son potentiel transfrontalier : vision eurégionale, logique d'intervention et indicateurs à atteindre. Elle a également une connaissance parfaite du tissu socio-économique du territoire, des acteurs clés dans les secteurs visés et des écosystèmes structurants.

Elle a enfin une bonne compréhension des enjeux, des défis, des changements et des tendances pour les secteurs visés.

• Statuts de l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin ;

- Programme de coopération tel qu'accepté par la Commission européenne en date du 10 décembre 2015;
- Arrêté du 17.12.2015 liant l'asbl à la Wallonie de même que la Convention du 16.12.2015 liant l'asbl à la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de mise en œuvre des missions d'assistance technique;
- Fiche projet INT5
 (Assistance Technique antenne régionale EMR82
 Liège) du 21.03.2016;
- Périmètres des activités de l'asbl (listing exhaustif des activités).



NOS ACTIVITÉS CLÉS

03 MONTAGE DE PROJETS

Elle soutient et conseille les opérateurs dans le développement de leur idée jusqu'à la recherche de partenaires. Elle fournit aux opérateurs de concert avec l'autorité de gestion et le secrétariat conjoint, les supports relatifs à l'éligibilité des dépenses et aux cofinancements régionaux. Elle aide et conseille les opérateurs dans l'élaboration de la fiche synthétique de leur projet, vérifie la complétude des dossiers, et fait le suivi des recommandations avec les opérateurs en vue du dépôt définitif du projet.

04 ACCOMPAGNEMENT

Elle est le premier relai de terrain des opérateurs wallons. Elle réalise le suivi des questions et aide à la résolution de problèmes. Elle participe aux comités de lancement et aux comités d'accompagnement des projets. Elle réalise des visites sur site avec les opérateurs et a un rôle de coordinatrice administrative. Elle participe à des manifestations organisées par les projets sur le territoire concerné et y représente le programme. Elle est l'interface sur le terrain entre l'ensemble des intervenants.

05 SUIVI PROGRAMME

En lien avec la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle assure le suivi de la préparation de la future programmation Interreg, elle participe aux groupes de travail ad hoc spécifiques et prépare les processus d'évaluation du programme. Il en est de même pour la préparation et le suivi des comités de suivi du programme.

06 GESTION ET GOUVERNANCE

La dernière activité concerne le support de l'asbl au niveau de la gestion budgétaire, comptable et financière.

Elle exécute aussi la gestion du patrimoine, du système informatique, du personnel, des compétences et des formations.

Au point de vue de la gouvernance, elle rédige les rapports d'activités, supervise les travaux des comptes annuels et assure le rôle de secrétariat du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

REGISTRE MEMBRES

NOTRE GOUVERNANCE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la décision intervenue en Gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'assemblée générale extraordinaire et le conseil d'administration du 24 juin 2020 et du 19 octobre 2020 ont pris acte des démissionnaires. Les nouvelles nominations du conseil d'administration sont reprises ci-dessous. Les publications au Moniteur belge ont été réalisées et approuvées le 15 septembre 2020 et le 24 novembre 2020.

ADMINISTRATEURS

Le Conseil

d'administration se réunit au moins une fois par an.

Il se compose de :

PRÉSIDENTE Emeline PETIT

VICE-PRÉSIDENTE Sophie BRIZI

Romain DOGNIES

Denis HOUARD

Nicolas VANBOCKESTAL

Pascale DELCOMMINETTE

Christian CARETTE

Alfred OSSEMANN

Aylin COLDU

SUPPLEANT(E)S

Anaïs GOFFINET

Samuel RACANELLI

Florence COLLIN

Thierry VANCAUWENBERG

Sascha PALOTAI

Sabrina CURZI

Michel DELSAUX

Thomas CIALONE

Catherine COLLETTE

OBSERVATRICE: Brigitte DE DEYNE

VERIFICATEUR AUX COMPTES:

Dominique VANEMMEN (suppléant

Alain MOLLERS)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à la décision intervenue en Gouvernement wallon le 4 juin 2020 et des nouvelles nominations, les membres de l'assemblée générale qui ont été proposés sont repris ci-dessous.

Les modifications statutaires ont été publiées au Moniteur belge le 24 novembre 2020 : « Le nombre de membres n'est pas limité (Titre III - Article 4) ».

MEMBRES

Romain DOGNIES L'assemblée générale se Denis HOUARD réunit au moins une fois par

Nicolas VANBOCKESTAL

Elle se compose de :

Pascale DELCOMMINETTE

PRÉSIDENTE

Christian CARETTE Alfred OSSEMANN

Emeline PETIT

Aylin COLDU

VICE-PRÉSIDENTE

Céline MARTIN

Mélissa AVANZATO

Sophie BRIZI

SUPPLEANT(E)S

Anaïs GOFFINET

Samuel RACANELLI

Florence COLLIN

Thierry VANCAUWENBERG

Sascha PALOTAI

Sabrina CURZI

Lauric HENRY

Eric WATTELAR

Michel DELSAUX

Yves DERWAHL

Catherine COLLETTE

OBSERVATRICE: Brigitte DE

DEYNE

VERIFICATEUR AUX COMPTES:

Dominique VANEMMEN (suppléant

Alain MOLLERS)

CALL SPECIFIQUE

FOCUS COVID



FOCUS COVID

« Le Call COVID nous a permis d'être très réactif auprès des opérateurs de terrain »

ENTRETIEN avec Cristina JORS Directrice adiointe



Est-ce le rôle d'un programme tel que Interreg Euregio Meuse-Rhin d'intervenir dans le cadre d'une crise comme le Covid ?

Le programme Interreg Euregio Meuse-Rhin est conçu pour soutenir des projets avec une plus-value transfrontalière. Il est également conçu pour gommer les effets des frontières. Lorsque l'ensemble d'une zone connaît une crise qui ne se limite pas aux frontières telle que la crise COVID, il est rassurant de voir qu'un programme de coopération territoriale peut avoir la réactivité suffisante pour mettre en place des mesures dans un temps extrêmement limité.

Le programme Interreg Euregio Meuse-Rhin a donc été réactif face à la crise ?

Oui, les autorités partenaires du programme ont mandaté l'assistance technique pour que l'on mette en place des actions très réactives, simples et à destination des personnes/secteurs les plus pertinents (comme le secteur de la santé, les PME qui souffrent de la situation etc.). Il a dès lors fallu très rapidement mobiliser des opérateurs pour qu'ils s'inscrivent dans cette dynamique de résilience. Là l'effet de proximité des antennes régionales a joué de manière extrêmement positive.

La volonté d'offrir une réaction adéquate par rapport à la crise du Covid n'aurait pu être qu'une déclaration d'intention de la part du programme si l'ensemble des antennes régionales ne s'étaient mobilisées pour aller trouver les opérateurs, les sensibiliser, les informer et les accompagner dans la mise en place de leur projet.

Est-ce que le Covid aura une influence sur la prochaine programmation ?

La crise Covid a eu des effets. On peut la qualifier de crise structurelle, et le programme Interreg relève bien des fonds structurels. Toutefois, il ne s'agira pas de demeurer dans une posture purement réactive. L'orientation qui va être donnée au futur programme vise surtout à apporter des réponses aux besoins de relance de la zone Euregio Meuse-Rhin. Les principaux défis seront de positionner la zone en matière d'innovation, de mettre en place des partenariats d'entreprises, de soutenir des secteurs stratégiques, importants comme celui de la santé et de répondre aux défis du développement durable.

Le maillage, le réseautage dans un programme tel qu'Interreg est donc fondamental ?

Oui tout à fait. Tout le programme repose sur la collaboration entre des institutions, des entreprises, des centres de recherche, des centres d'enseignement, des structures de soutien à la formation ou de soutien à la création d'emplois, des acteurs du tourisme, etc.

C'est parce que le programme a pu s'inscrire dans la continuité depuis 30 ans, que ses réseaux ont pu se mettre en place. Les antennes régionales ont une connaissance historique des réseaux, mais ont en permanence le regard tourné vers les nouveaux arrivants afin de faire évoluer ces mêmes réseaux et de répondre aux défis jugés prioritaires par le programme.

FOCUS COVID

3 questions à Annick PIERRARD

1)Pourquoi le projet WEARIT4COVID?

Nous avions déjà le projet WearlT4Health qui permettait de monitorer les patients malades à l'aide d'un dispositif de surveillance. Avec la pandémie COVID, nous avons pu utiliser le même monitoring en modifiant seulement quelques paramètres.

2) Comment s'est déroulé le montage ?

Nous sommes repartis pratiquement du même consortium que pour le projet WearlT4health. Nous avons tenu des réunions générales à distance ainsi que des réunions techniques. Il faut pouvoir soutenir et maintenir une certaine pression sur les équipes pour que les délivrables puissent aboutir.

3) En conclusion, que retenir de cette période COVID ?

Confrontés à la pandémie, nous avons dû réadapter rapidement nos méthodes de travail. Nous essayons de maintenir au maximum le contact avec les partenaires des projets grâce aux réunions virtuelles, aux mails et échanges téléphoniques. En tant que Lead Partner et Manager de projet nous avons soumis et obtenu deux projets lors de cette année de confinement (WearIT4COVID et ET2SMEs), prouvant que notre motivation et détermination de travail n'a pas du tout changé pendant cette période incertaine.

CV EXPRESS



- Senior Manager Project Interreg
- Université de Liège
- Licenciée en Biochimie
- 4 projets Euregio à son actif
- Trilingue
- Passion pour le leadership eurégional
- Gestion de consortiums internationaux de plus de 100 personnes

. PIERRARD en bref



FOCUS COVID

5 PROJETS SÉLECTIONNÉS

01

CORESIL

- Chef de file wallon : AVIQ ;
- Feder wallon : 135.051,75€ ;
- Soutien et conseils via des outils digitaux;
- Focus sur les personnes âgées et handicapées ;
- Guide des meilleures pratiques ;
- 15 groupes de discussion.

02 WEARIT4COVID

- Chef de file wallon : ULiège et partenaire wallon de projet CHU de Liège ;
- Feder wallon : 304.945,19€;
- Développement et test du « Technology Readiness Level »;
- 5 outils de surveillance continue des signes vitaux ;
- Optimisation des soins aux patients COVID.

03 CODAP

- Partenaire wallon : CHC ;
- Feder wallon: 108.638,82€;
- 5 hôpitaux partenaires ;
- Plateforme de partage des données :
- Amélioration des directives de décision clinique;
- Etude des différences d'hétérogénéité chez les patients aux soins intensifs.

04 PANDEMRIC

- Partenaire de projet wallon : Province de Liège ;
- Feder wallon : 300.465€;
- Stratégie de communication commune dans l'EMR;
- Outil de partage des données.

05 EUPREVENT COVID

- Partenaire de projet belge Sciensano;
- Feder: 196.578€;
- Collecte d'informations sur les anticorps COVID;
- 8 forums citoyens locaux.

RH FINANCES LOGISTIQUE

RAPPORT DE GESTION



ASBL Liège Euregio Meuse-Rhin

RESSOURCES HUMAINES

EQUIPE TECHNIQUE

Depuis le démarrage du Programme Interreg 5 Euregio Meuse-Rhin, l'ETI (Equipe Technique Interreg) travaille en étroite collaboration avec les différents acteurs, et plus particulièrement, avec l'autorité de gestion, le secrétariat conjoint et les ETI eurégionales. L'ETI vient également en appui des cabinets de tutelle et des services de WBI pour sa fonction d'administration de coordination.

PERSONNEL DE L'ASBL

Monsieur Axel NOEL, Directeur : temps plein ;

Madame Cristina JORS, Directrice adjointe: temps plein;

Madame Anne BRAINE, Assistante de direction : temps plein (départ à la pension le 01.06.2020) ;

Madame Jessica KRIESCHER, Assistante de direction : temps plein (engagement au 01.08.2020).

RECRUTEMENT

L'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin a lancé une procédure de recrutement pour la fonction d'assistante de direction à la suite du départ à la pension de Madame Anne BRAINE au 01.06.2020.

Un profil de fonction et la procédure de sélection ont été validés par le conseil d'administration en date du 20 mars 2020. L'offre d'emploi a été publiée en mai 2020 avec plus de 82 candidatures réceptionnées jusqu'au 2 juin 2020.

Les épreuves de sélection se sont déroulées au cours du mois de juin 2020 au travers d'une évaluation en bureautique et en anglais.

Enfin, un entretien devant un jury des 5 derniers candidats retenus s'est déroulé le 18 juin 2020.

Le choix de la candidature finale a été approuvé et validé lors du conseil d'administration du 22 juin 2020.

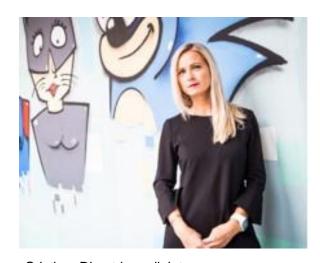
NOTRE ÉQUIPE



Axel NOEL, Directeur



Anne BRAINE, Assistante de Direction Départ à la pension au 01.06.2020



Cristina, Directrice adjointe



Jessica KRIESCHER, Assistante de direction Engagement au 01.08.2020

RÈGLEMENT DE TRAVAIL

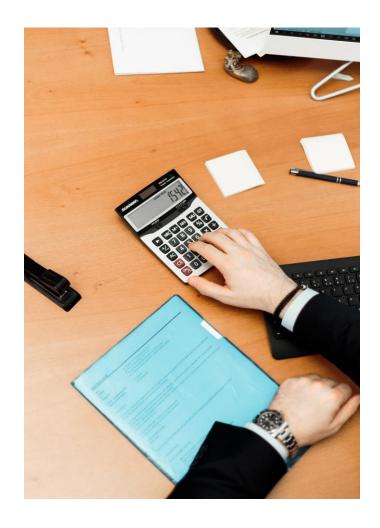
Télétravail des collaborateurs

Le conseil d'administration du 22 juin 2020, a décidé d'adapter le règlement de travail ainsi que les contrats afin de tenir compte des règles en matière de télétravail.

Les avenants aux contrats de travail ont été signés le 1er juillet 2020.

Le nombre de jours de télétravail par semaine est fixé à 2 jours maximum pour les managers de projet et à 1 jour maximum pour l'assistante de direction (hors COVID).

Le règlement de travail a été adapté et envoyé au Contrôle des lois sociales de Liège le 27 novembre 2020.



STATUTS

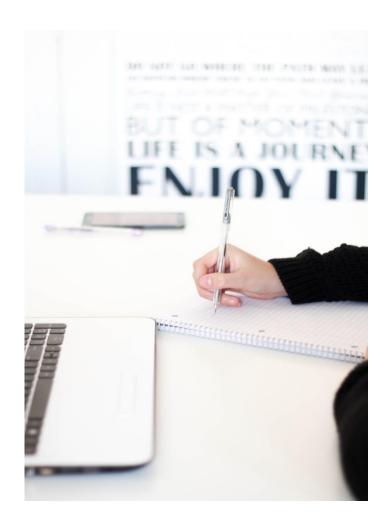
Modifications statutaires

Le conseil d'administration du 22 juin 2020 a décidé de faire un appel d'offres conjoint pour les 4 asbl Interreg pour les services d'un juriste. La mission portait sur la mise à jour des statuts de l'asbl tenant compte du nouveau Code des sociétés et des associations (CSA) et sur la modification du nombre d'administrateurs et de membres.

Le Cabinet d'avocats Schroeder situé à Liège a été sélectionné sur base de la meilleure offre.

Les nouveaux statuts ont été validés lors du conseil d'administration et de l'assemblée générale statutaire du 19 octobre 2020.

Les statuts modifiés ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge avec réception du Greffe du Tribunal de Liège le 24 novembre 2020.



SIÈGE SOCIAL

Déménagement de l'asbl

Depuis sa création en 1997, l'asbl loue ses locaux dans le bâtiment du Vertbois à Liège. Le bailleur s'apprête à vendre le bâtiment et pose la question d'un déménagement.

Ce déménagement présente une opportunité pour l'asbl. Le postulat est d'augmenter sa visibilité en se rapprochant de ses opérateurs potentiels et secteurs visés dans le PO. La cible visée étant des bâtiments de type relais, districts créatifs, écosystèmes digitaux, OIP/outils économiques wallons, espace de coworking. La valeur ajoutée est de faire partie d'une large communauté et de bénéficier des animations et évènements associés.

Différentes options ont été identifiées et sont actuellement à l'étude.



AUDIT

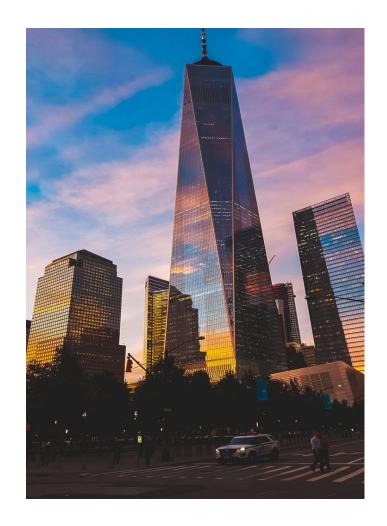
Second Level Control Projet EMR 82 - Assistance technique Liège

Le 10 septembre 2020, l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin a été auditée. L'objet de la visite portait sur le contrôle de 2^e niveau (2nd Level Control - SCL) du projet EMR 82 – Assistance technique asbl Liège Euregio Meuse-Rhin.

Le projet a été sélectionné pour faire l'objet d'une vérification approfondie portant sur l'éligibilité des dépenses effectuées par l'asbl et sur les opérations de gestion et de contrôles effectuées par l'administration.

L'audit SCL était relatif aux dépenses déclarées par l'Autorité de certification à la Commission européenne pour les périodes 3 et 4 de l'année 2018.

Il ressort de l'audit qu'aucune réserve n'a été émise et aucun ajustement comptable n'a été opéré.



DÉCLARATIONS DE CRÉANCES

SECOND SEMESTRE 2019

Les déclarations de créances relatives au second semestre 2019 ont été soumises dans le système eMS au premier semestre 2020 pour les montants de 7.574€ (Partner Report 5.2), de 190.478€ (Partner Report 6.1) et 2.635€ (Partner Report 6.2).

PREMIER SEMESTRE 2020

Les déclarations de créances relatives au premier semestre de l'année 2020 pour 181.837€ (Partner Report 7.1/7.2) ont été soumises au deuxième semestre 2020.

Le rapport correctif (« corrective claim ») concernant le « flat rate Travel and Accommodation 1,5% » pour 6.123€ sera soumis également au tout début de l'année 2021.

SECOND SEMESTRE 2020

La déclaration de créances relative au second semestre de l'année 2020 pour 175.815,85 € sera soumise au premier semestre de l'année 2021.

Au 31 décembre 2020, tous les paiements exigibles sont à jour, tant au niveau du FEDER, de la Wallonie et de la FWB.

TRÉSORFRIE

Au 31.12.2020, la situation de trésorerie est qualifiée de bonne.

Compte à vue : 142.868,08€ Compte épargne : 70.007,37€

Caisse : 65,22 €

Trésorerie Total : 212.940,67€

Ce montant s'explique par une avance de trésorerie de la Wallonie et par la rentrée et la validation des déclarations de créances à temps dans eMS.

FLC-Contrôle premier niveau

Comme prévu, les premières factures du contrôle de premier niveau (années 2016, 2017,2018, 2019 et 2020) ont été reçues et acquittées pour un montant total de 27.233,57€.

COMPTES ANNUELS

EXCERCICE 2019

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été clôturés au 31 décembre 2019 et ont été approuvés par le conseil d'administration et par l'assemblée générale en date du 22 juin 2020.

Pour l'exercice 2019, le Vérificateur aux comptes a attesté que les charges s'élevaient à 351.833,33 EUR, les produits à 376.145,86 EUR et le pied de bilan à 537.512,81 EUR.

Le bénéfice reporté s'élève à 24.312,53 EUR et a été affecté dans une réserve disponible pour couvrir l'écart entre les déclarations de créances introduites de manière forfaitaire et les dépenses effectivement engagées sur base d'un décompte réel.

Les comptes approuvés de l'exercice 2019 ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Liège selon les modalités prescrites.

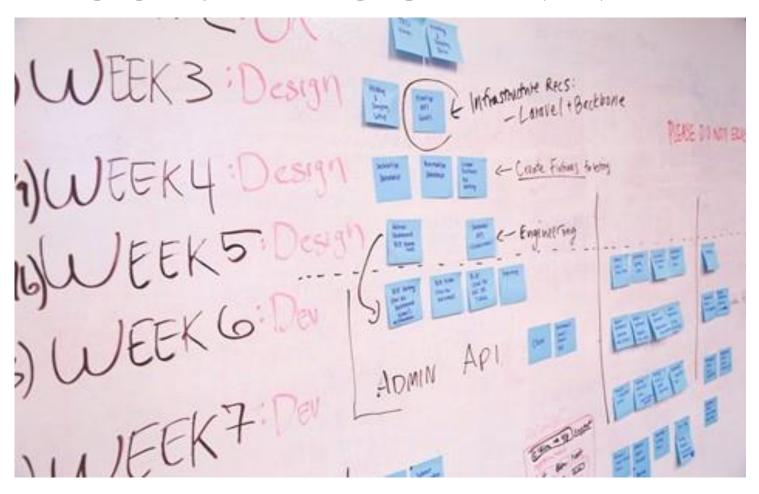
EXERCICE 2020

Les comptes annuels audités de l'exercice 2020 sont présentés pour approbation lors du conseil d'administration du 17 mai 2021.



EVALUATION POST 2020

SUIVI PROGRAMME



ÉVALUATION PROGRAMME

« Spatial Foresight » a été désigné comme consultant pour réaliser l'évaluation du programme 2014-2020.

Les « Lead Partners » des projets ont été invités à participer à une enquête en ligne. L'évaluateur a également interrogé 25 Lead Partners et 84 opérateurs pour un total de 39 projets couverts.

Il en ressort un taux de satisfaction de 84% à l'égard du travail mené par les antennes régionales.

POST 2020

Un Groupe de Travail Technique/Working Group (WG) a été mis en place. Celui-ci est constitué de représentants des états membres et des régions partenaires siégeant au Comité de suivi du programme.

Le WG s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2020. Compte tenu du contexte et des enjeux, un travail de préparation, de participation et de suivi a été effectué à chaque réunion.

A noter une volonté d'attirer davantage d'entreprises en qualité de partenaire et de simplifier les procédures et les règles administratives.

Le WG a, entre autres, eu pour but d'aborder les points suivants :

Méthode de travail;

Territoire;

Gouvernance;

SWOT analyse;

Sélection des priorités et des objectifs spécifiques ;

Indicateurs;

Fond micro-projets.

CONSULTATION PUBLIQUE

Le programme a souhaité mener en amont un contact avec les stakeholders concernés par le futur programme 2021-2027.

Une consultation publique en ligne (mesures liées au Covid) a été mise sur pied le 30 novembre 2020, rassemblant plus de 175 participants venant des différentes régions du programme.

Pour la nouvelle période programmation 2021-2027, la zone du programme EMR doit fixer des priorités et des objectifs pour les sept prochaines années, sur la base de besoins concrets et de défis sociétaux. Il faut être clair sur les défis sociétaux pour lesquels le développement de la zone programme devrait se poursuivre, ou pour lesquels une valeur ajoutée peut être obtenue. Ces défis sociétaux recevront un soutien particulier avec l'aide d'Interreg.

Il s'agit notamment des défis liés à l'adaptation au climat et à la capacité d'innovation, ainsi que des défis liés à la qualité de vie et à la coopération dans la zone du programme. On peut citer les obstacles transfrontaliers sur le marché du travail, les soins de santé, l'éducation, la sécurité et la pratique des langues. Pour chaque thème, l'objectif est de réunir les acteurs concernés à tous les niveaux afin de rechercher activement des moyens de réduire les obstacles identifiés ou de faciliter la mise en valeur du potentiel inexploité.



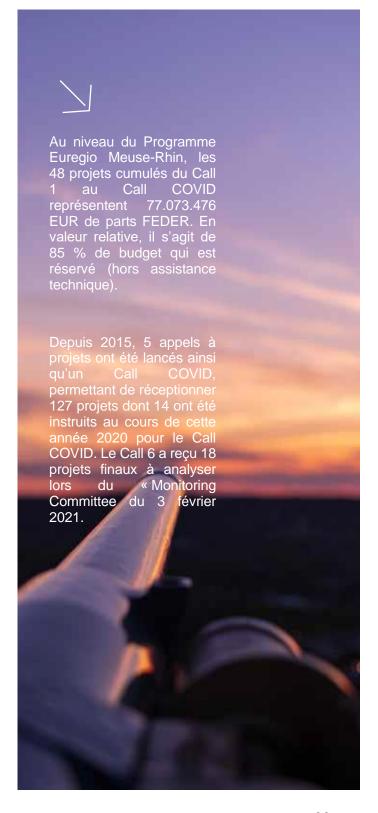
Développement et approbation projets

En cette année particulière liée à la crise sanitaire du COVID, un Call COVID a été lancé le 26 mai 2020. Un webinaire a été organisé le 28 mai 2020 pour les candidats intéressés. Les détails liés au Call Covid se trouvent dans notre section « Focus COVID ».

Call 6 : en date du 14 septembre 2020, 25 ébauches projets ont été introduites pour ce call.

La phase d'instruction a ensuite débuté après cette date. Un Intercabinets s'est tenu le 1er octobre 2020 et un « Advisory Group » le 7 octobre 2020. Des lettres de recommandations ont été envoyées par le programme le 9 octobre 2020. Le 10 novembre 2020, lors de la soumission finale, 18 projets ont été introduits.

- Dans le Call 1, 23 projets introduits et 13 approuvés;
- Dans le Call 2, 34 projets introduits et 12 approuvés;
- Dans le Call 3, 2 projets introduits et 2 approuvés;
- Dans le Call 4, 34 projets introduits et 10 approuvés;
- Dans le Call 5, 20 projets introduits et 6 approuvés;
- Dans le Call COVID, 14 projets introduits et 5 approuvés;
- Dans le Call 6, 18 projets introduits et en cours d'instruction.



INNOVATION ECONOMIE 16 projets 7 projets Axe 1 – Ventilation Feder Axe 2 – Ventilation Feder 33.000.000 EUR de 20.000.000 EUR de budget budget 10.956.010 EUR 33.849.119 EUR engagements engagements 55% 103% d'engagements d'engagements **INCLUSION INTELLIGENCE TERRITORIALE** 10 projets Axe 3 – Ventilation Feder Axe 4 – Ventilation Feder 15 projets 19.440.250 EUR de budget 17.800.000 EUR de budget 11.099.774 EUR engagements 21.168.575 EUR engagements 57% d'engagements 119% d'engagements

IMPACT SUR LE VERSANT WALLON

Sur un total de 48 projets mis en œuvre, 44 intègrent un ou plusieurs opérateurs (103) du versant wallon (hors Ost Belgien- Communauté Germanophone).

En valeur relative, cela représente donc 92% de participation wallonne dans les projets acceptés. Parmi les 48 projets approuvés, 16 sont d'initiative wallonne (33 %).

407 institutions de l'Euregio participent au travers de ces 48 projets dont 103 institutions/entreprises wallonnes (25%).

En Wallonie, ces décisions représentent en termes de coûts totaux une enveloppe de 44.528.696€ :

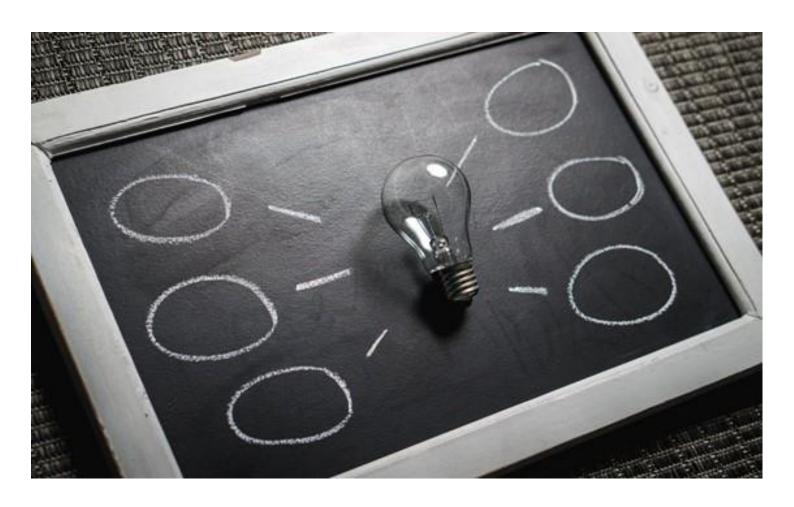
- 22.264.348€ du Feder (50%)
- 15.203.972€ de la Wallonie (34%)
- 7.060.376€ par les tiers (16%).

Si on cumule les 5 appels à projets, les 48 dossiers approuvés représentent un budget FEDER de 77.073.476,75€, soit 85 % de l'enveloppe totale du programme.



MONTAGE SELECTION PROMOTION

SUIVI PROJETS



CALL COVID

Prospection et accompagnement des opérateurs (14 réunions) pour les 14 projets qui ont été introduits le 08.06.2020.

CALL 6

En vue de l'introduction des ébauches le 14.09.2020, l'antenne régionale de Liège a mené une prospection ciblée et accompagné (21 réunions) les opérateurs (LP/PP) notamment pour l'adéquation du projet avec les thèmes du call 6 la logique d'intervention et les indicateurs, la découpe des activités en WP, la structure budgétaire.

25 ébauches projets ont été introduites le 14.09.2020 dans le cadre du 6e appel à projets (Call 6) du programme Interreg Euregio Meuse-Rhin. 18 projets finaux ont été déposés le 10.11.2020.

CALLS PRÉCÉDENT

L'antenne régionale de Liège a fait le nécessaire avec WBI pour les cofinancements wallons et l'analyse des aides d'Etat. L'antenne régionale de Liège vient en aide aux opérateurs en partenariat avec l'autorité de gestion/secrétariat conjoint et les 4 autres antennes régionales. Elle fait aussi le lien avec WBI, le SPW, les Cabinets de la Wallonie/Fédération Wallonie-Bruxelles.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

La procédure est en 2 phases: la première phase est liée au conseil (Advisory phase) avec une possibilité d'introduire une première version du projet. Un premier groupe d'avis eurégional (Advisory Group) examine les dossiers afin d'émettre des recommandations aux coordinateurs de projets pour le dépôt final de leur dossier. A noter que cette première phase est totalement facultative.

Avec la deuxième phase (Selection phase), on entre dans la procédure officielle de sélection : plus aucune modification ne peut être apportée au projet. Un deuxième groupe d'avis eurégional (Selection Committee) émet des recommandations au comité de suivi qui approuve ou refuse le projet.

L'instruction des dossiers s'opère dans un premier temps, sur base d'une ébauche et puis sur base d'un dossier complet.

01

PROMOTION CALL

Pour mener à bien la gestion et la promotion des Calls, un webinaire a été organisé le 28 mai 2020 pour le Call COVID et pour un second en date du 29 juin 2020 pour le Call 6.

02

AIDE AU MONTAGE

Comme rappelé dans l'introduction du présent rapport annuel, il appartient aux équipes techniques Interreg d'aider les opérateurs dans leur recherche de partenaires de part et d'autre de la frontière et de leur apporter toute l'assistance nécessaire dans leurs démarches visant à monter un projet. Il s'agit du cœur de métier de l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin.

03

INSTRUCTION DES PROJETS

14 ébauches projets ont été instruites pour le Call COVID et 25 pour le Call 6. Pour le Call COVID, 14 réunions ont été organisées pour l'accompagnement des opérateurs et 69 pour le Call 6.

L'antenne régionale de Liège a tenu 48 réunions avec les opérateurs concernant les recommandations communiquées par le programme. Afin de garantir un maximum d'informations en un minimum de documents, une fiche d'avis technique (DOC D) est réalisée pour chacun des projets lors de l'instruction. Ce document reprend, tant sur le fond et la forme que budgétairement parlant, les principaux éléments contenus dans le formulaire de demande.

04

REUNIONS BILATERALES

Des réunions bilatérales sont organisées à l'initiative de l'équipe technique Interreg ou des opérateurs. Le but étant de réaliser avec les opérateurs un premier tour d'horizon de la coopération transfrontalière avant de cerner les actions que les opérateurs désirent mener à bien en fonction des opportunités du programme et des conditions de l'appel à projets du moment.

05

REUNIONS DES AR

Une des forces du programme est la mise en place d'antennes régionales (AR) décentralisées aux côtés de l'autorité de gestion et du secrétariat conjoint. Au cours de cette année 2020, 13 réunions entre antennes régionales ont eu lieu afin de faire le point sur le programme mais également sur les projets, dans leur phase de préparation, sélection et réalisation. La coordination de ces réunions (IPMi) est prise en charge à tour de rôle par chacune des antennes régionales. De nombreux contacts entre équipes techniques ont également lieu de manière quotidienne.

06

REUNIONS DE COORDINATION

Au cours de l'année 2020, 18 réunions de coordination ont eu lieu avec l'unité centrale permettant de rassembler tous les organes du programme.

07 COMAC

En 2020, l'équipe technique a participé à 36 (pré-)comités d'accompagnement qui se sont tenus au cours de cette année 2020.

08

VISITES SUR SITE

En 2020, 16 visites sur site virtuelles ont permis de faire le point sur les conventions avec la Wallonie et sur la remontée des déclarations auprès des administrations fonctionnelles. Une liste de contrôle ainsi qu'une méthodologie est développée par l'autorité de gestion du programme, afin d'encadrer ces visites et la remontée des informations.

09

KICK-OFF

Au cours de cette année 2020, des « kick-off meetings » ont été organisés, notamment en marge des réunions des comités d'accompagnement. Ce type d'évènement promotionnel (l'antenne a participé à 2 kick-out meeting et 2 kick-off meeting) rassemble généralement toutes les parties prenantes du projet.

10

COMITES DE SUIVI - CDS

Le comité de suivi (CDS) traite des points relatifs aux projets mais également au programme. En 2020, il y a eu 2 réunions préparatoires aux comités de suivi, 3 comités de suivi et 5 procédures écrites.

11

FORMATIONS eMS

L'équipe technique a effectué 5 formations à l'attention des opérateurs wallons. Celles-ci se sont déroulées à distance au vu des circonstances liées à la crise sanitaire. Ces formations abordent le catalogue des dépenses éligibles dans son entièreté et donne des conseils pratiques pour l'utilisation des dépenses dans le système eMS.

NOTRE AVENIR



PERSPECTIVES 2021

Le premier trimestre sera consacré à la sélection et à l'approbation des dossiers du Call 6 ainsi qu'au suivi de ces derniers.

En outre, il sera nécessaire de lancer un 7e et dernier Call au cours de ce semestre. Il faudra envisager un surengagement afin de couvrir la sousconsommation de projets en phase de clôture. Au besoin et afin de mettre toutes les chances du côté des opérateurs wallons, un séminaire technique ciblé sera organisé à leur attention de manière à donner toutes les informations nécessaires et à recueillir les premières idées de projet.

Ce risque de désengagement N+3 doit être suivi avec une attention particulière.

Des formations eMS spécifiques seront organisées à l'attention des opérateurs pour les accompagner dans le traitement de leurs déclarations de créances via le système de gestion eMS. Nous travaillerons également de concert avec les structures centrales afin de suivre la remontée des appels de fonds dans les temps impartis via des procédures.

Les réunions concernant la nouvelle période de programmation Interreg 6 (2021-2027) vont s'intensifier au cours de cette année 2021.

L'année 2021 sera probablement marquée par la suite du COVID et de ses répercussions pour les projets mais aussi en matière de télétravail.

L'asbl envisage un déménagement de l'asbl avec plusieurs pistes à l'étude.

Un plan de formation est également soumis à l'approbation du conseil d'administration et de l'assemblée générale pour améliorer les compétences des 3 collaborateurs de l'asbl.

Enfin, l'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin a listé ses besoins pour des équipements informatiques.

Kick-off Event E-TEST

L'asbl Liège Euregio Meuse-Rhin a participé à 2 kick-off dont le plus projet emblématique est E-Test.

Le projet du Télescope Einstein est un nouveau projet européen de grande infrastructure scientifique. Il a pour objectif de créer le plus grand laboratoire mondial en matière de détection d'ondes gravitationnelles afin de tenter de mieux comprendre la théorie du « big bang ». À ce stade, la première phase du projet E-Test vise une étude de faisabilité approfondie ainsi que l'élaboration d'un prototype qui sera installé à proximité de la commune de Plombières dans une infrastructure inédite, enfouie à 300 m de profondeur pour atténuer les vibrations induites par l'activité humaine, le vent ou le mouvement du sol.

En 2023, un jury international sera chargé de sélectionner, entre le site proche de Plombières et le site sarde, celui qui accueillera le télescope. Un choix important car le futur site est voué à devenir un centre de référence international. Vivier unique de recherche et de science, il donnera également une impulsion forte à l'économie locale et à la création d'emplois directs comme indirects.

• E-Test (faisabilité)

• Budget : 15.000.000 EUR

 Lead : Université de Liège

 Objet : Détection des ondes gravitationnelles

 Caractéristiques : 300m de profondeur

 Soutien de la Wallonie pour 2.000.000 EUR





| ACTIF FRAIS DÉTABLISSEMENT 20 Actifs Immobilisés 21/28 6.629,49 9.411,23 1. Immobilisations incorporelles 21 2.400,32 4.799,91 211109 Logiciels informatiques 21 2.323,20 2.323,20 2.323,20 2.11200 Sites internet 21 7.199,50 7.199,10 7.199 | BILAN APRÈS RÉPARTITION | Codes | EXERCICE 2020 | EXERCICE 2019 |
|--|---------------------------------------|-------|---------------------------------------|---------------|
| Limmobilisations incorporelles 21 2,400,32 4,799,91 2,411,03 2,111,00 2,00 2,323,20 2,323,20 2,323,20 2,111,00 2,00 2,00 2,323,20 2,323,20 2,111,00 2, | ACTIF | | | |
| I. Immobilisations incorporelles | FRAIS D'ÉTABLISSEMENT | 20 | | |
| 211100 Logiciels informatiques | Actifs Immobilisés | 21/28 | 6.629,49 | 9.411,23 |
| 211109 Amortissements s/ dito | I. Immobilisations incorporelles | 21 | 2.400,32 | 4.799,91 |
| 211109 Amortissements s/ dito | 211100 Logiciels informatiques | 21 | 2.323,20 | 2.323,20 |
| 211 200 Sites internet 21 | | | (2.323,20) | , |
| Il. Immobilisations corporelles | 211200 Sites internet | 21 | | |
| A. Terrains et constructions B. Installations, machines et outillage C. Mobilier et matériel roulant 24 4.080,43 4.462,58 240000 Mobilier et matériel de bureau 24 24.245,61 24.245,61 240009 Amortissements s/ dito 24 (22.754,19) (22.257,05) 240200 Amortissements s/ dito 24 (33.456,99 30,613,76 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240400 Accessoires matériel roulant 24 722,90 722,90 722,90 722,90 D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 26 (15.446,08) (15.446,08) 26 1000 Frais d'aménagement de biens loués 26 (15.446,08) (15.446,08) 26 1000 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 28 Actions et parts 284 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 4ctifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 8. Autres créances 41 338,746,67 226,510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 41650 Subsides à recevoir 41 338,746,67 226,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 41650 Subsides à recevoir 41 338,746,67 226,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 251,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,00 41650 Obelarations de créances à établir 41 338,746,67 256,510,0 | | | * | |
| B. Installations, machines et outillage C. Mobilier et matériel roulant 24 4.080,43 4.462,58 240000 Mobilier et matériel de bureau 24 24.245,61 24.245,61 240000 Amortissements s/ dito 24 (22.754,19) (22.257,05) 240200 Matériel informatique 24 33.456,99 30.613,76 240200 Matériel informatique 24 33.456,99 30.613,76 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240400 Accessoires matériel roulant 24 722,90 722,90 240409 Amortissements s/ dito 24 (722,90) (722,90) D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 26 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 15.446,08 15.446,08 F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations en cours et acomptes versés 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 28 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339,018,25 251,510,00 A. Créances commerciales 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 226,510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 142,868,08 25,442,47 550000 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142,868,08 25,442,47 550000 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142,868,08 25,442,47 550000 Calses - Espèces 54/58 65,22 K. Comptes de régularisation 490/1 4,589,17 6,076,52 | II. Immobilisations corporelles | 22/27 | 4.080,43 | 4.462,58 |
| C. Mobilier et matériel roulant 24 4.080,43 4.462,58 240000 Mobilier et matériel de bureau 24 24.245,61 24.245,61 24.245,61 22.257,05) 240200 Marchissements s/ dito 24 (22.754,19) (22.257,05) 240200 Matériel Informatique 24 33.456,99 30.613,76 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240400 Accessoires matériel roulant 24 722,90 722,90 240409 Amortissements s/ dito 24 (722,90) (722,90) D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 28 148,74 148,74 1. Actions et parts 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 17.007,37 570000 Cairse - Espèces 54/50 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 | A. Terrains et constructions | 22 | | |
| 240000 Mobilier et matériel de bureau 24 24.245,61 24.245,61 24.245,61 24.245,61 24.245,61 24.245,61 24.245,61 24.2257,05) 240000 Amortissements s/ dito 24 33.456,99 30.613,76 240209 Amortissements s/ dito 24 33.456,99 30.613,76 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240400 Accessoires matériel roulant 24 722,90 | | | | |
| 240009 Amortissements s/ dito 24 (22.754,19) (22.257,05) 240200 Matériei informatique 24 33.456,99 30.613,76 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240409 Amortissements s/ dito 24 722,90 722,90 240409 Amortissements s/ dito 24 (722,90) (722,90) D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 26 E. Autres immobilisations corporelles 26 15.446,08 15.446,08 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 15.446,08 15.446,08 F. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 28/48 148,74 148,74 1. Actions et parts 28 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution | C. Mobilier et matériel roulant | 24 | | 4.462,58 |
| 240200 Matériel informatique 24 33.456,99 30.613,76 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240400 Accessoires matériel roulant 24 722,90 722,90 240409 Amortissements s/ dito 24 (722,90) (722,90) D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 26 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284 28.2 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 28.2 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 VI. Créances à un an au plus | 240000 Mobilier et matériel de bureau | 24 | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | |
| 240209 Amortissements s/ dito 24 (30.867,98) (28.139,74) 240400 Accessoires matériel roulant 24 722,90 722,90 240409 Amortissements s/ dito 24 (722,90) (722,90) D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 26 E. Autres immobilisations corporelles 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissement s s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 284 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339,018,25 251,510,00 A. Créances commerciales | | 24 | (22.754,19) | (22.257,05) |
| 240400 Accessoires matériel roulant 24 722,90 722,90 240409 Amortissements s/ dito 24 (722,90) (722,90) D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 26 E. Autres immobilisations corporelles 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 148,74 2. Créances et caution location parking 285/8 148,74 148,74 148,74 2. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 | 240200 Matériel informatique | 24 | 33.456,99 | 30.613,76 |
| 240409 Amortissements s/ dito 24 (722,90) (722,90) D. Location-financement et droits similaires 25 E. Autres immobilisations corporelles 26 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 284 148,74 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 148,74 2. Créances et caution location parking 285/8 148,74 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 501,548,09 528,101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339,018,25 251,510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 <td< td=""><td>240209 Amortissements s/ dito</td><td>24</td><td>(30.867,98)</td><td>(28.139,74)</td></td<> | 240209 Amortissements s/ dito | 24 | (30.867,98) | (28.139,74) |
| D. Location-financement et droits similaires E. Autres immobilisations corporelles 26 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 28 28 48,74 148,74 1. Actions et parts 284 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 142,868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142,868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces (K. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 | 240400 Accessoires matériel roulant | 24 | 722,90 | 722,90 |
| E. Autres immobilisations corporelles 26 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 1. Actions et parts 28 28 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 VI. Créances de crédit à recevoir 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à rece | 240409 Amortissements s/ dito | 24 | (722,90) | (722,90) |
| 261000 Frais d'aménagement de biens loués 26 15.446,08 15.446,08 261009 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 2 22 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 283300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339,018,25 251,510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 133,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 251,510,00 416850 Subsides à recevoir 41 338,746,67 251,510,00 416850 Subsides à recevoir 41 < | | | | |
| 261009 Amortissements s/ dito 26 (15.446,08) (15.446,08) F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 2 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339,018,25 251,510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 251,510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 416850 Subsides à recevoir 41 338,746,67 226,510,00 41850 Subsides à recevoir 41 25,000,00 418. Valueurs disponibles 54/58 212,940,67 270,515,06 | • | 26 | | |
| F. Immobilisations en cours et acomptes versés 27 III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 2 2 26,74 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 528,101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339,018,25 251,510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 404100 Notes de crédit à recevoir 40 133,58 8. B. Autres créances 41 338,746,67 251,510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 251,510,00 416850 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 416850 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 416850 Déclarations de créances à é | - | | | - |
| III. Immobilisations financières 28 148,74 148,74 C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 2. 148,74 148,74 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556,548,09 528,101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339,018,25 251,510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 251,510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 251,510,00 416850 Subsides à recevoir 41 338,746,67 226,510,00 410 Valeurs disponibles 54/58 212,940,67 270,515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142,868,08 25,442,47 | 261009 Amortissements s/ dito | 26 | (15.446,08) | (15.446,08) |
| C. Autres immobilisations financières 284/8 148,74 148,74 1. Actions et parts 284 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 | | | 440 = 4 | |
| 1. Actions et parts 284 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4 | | _ | | <u> </u> |
| 2. Créances et cautionnements en numéraire 285/8 148,74 148,74 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 238.746,67 226.510,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 <td></td> <td></td> <td>148,74</td> <td>148,74</td> | | | 148,74 | 148,74 |
| 288300 Caution location parking 285/8 148,74 148,74 Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 IX. Comptes à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | 110 71 | 110 71 |
| Actifs circulants 29/58 556.548,09 528.101,58 VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | , | |
| VI. Créances à un an au plus 40/41 339.018,25 251.510,00 A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | 288300 Caution location parking | 285/8 | 148,74 | 148,74 |
| A. Créances commerciales 40 271,58 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 251,510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226,510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25,000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212,940,67 270,515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142,868,08 25,442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70,007,37 245,007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4,589,17 6,076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4,589,17 6,076,52 | Actifs circulants | 29/58 | 556.548,09 | 528.101,58 |
| 404100 Notes de crédit à recevoir 40 138,00 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338,746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338,746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | 40/41 | 339.018,25 | 251.510,00 |
| 408000 Fournisseurs débiteurs 40 133,58 B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | 271,58 | |
| B. Autres créances 41 338.746,67 251.510,00 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | • | |
| 414550 Déclarations de créances à établir 41 338.746,67 226.510,00 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | | |
| 416850 Subsides à recevoir 41 25.000,00 VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | |
| VIII. Valeurs disponibles 54/58 212.940,67 270.515,06 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | 338.746,67 | |
| 550100 BELFIUS 091-0181154-84 54/58 142.868,08 25.442,47 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | | |
| 550200 BELFIUS 091-0195556-33 54/58 70.007,37 245.007,37 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | | · |
| 570000 Caisse - Espèces 54/58 65,22 65,22 IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | | |
| IX. Comptes de régularisation 490/1 4.589,17 6.076,52 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | | | | |
| 490000 Charges à reporter 490/1 4.589,17 6.076,52 | <u> </u> | | | |
| | | | | |
| Total de l'actif 563.177,58 537.512,81 | 490000 Charges a reporter | 490/1 | 4.589,17 | 6.076,52 |
| | Total de l'actif | | 563.177,58 | 537.512,81 |

| BILAN APRÈS RÉPARTITION | CODES | EXERCICE 2020 | EXERCICE 2019 |
|---|-------|----------------------|----------------------|
| PASSIF | | | |
| CAPITAUX | 40/45 | 69.498,47 | 43.264,14 |
| PROPRES | 10/15 | | |
| IV. Réserves | 13 | 69.498,47 | 43.264,14 |
| C. Réserves immunisées | 133 | 69.498,47 | 43.264,14 |
| D. Réserves disponibles | 133 | 69.498,47 | 43.264,14 |
| 133100 Réserves pour écart P.fft et C. réelles | 133 | 69.498,47 | 43.264,14 |
| DETTES | 17/49 | 493.679,11 | 494.248,67 |
| X. Dettes à plus d'un an | 17 | 445.972,00 | 445.972,00 |
| D. Autres dettes | 178/9 | 445.972,00 | 445.972,00 |
| 179440 Avances Interreg V - RW | 178/9 | 445.972,00 | 445.972,00 |
| K. Dettes à un an au plus | 42/48 | 46.090,31 | 48.276,67 |
| C. Dettes commerciales | 44 | 5.257,00 | 3.695,70 |
| 1. Fournisseurs | 440/4 | 5.257,00 | 3.695,70 |
| 140000 Fournisseurs | 440/4 | 5.123,42 | 3.695,70 |
| 444000 Factures à recevoir | 440/4 | 133,58 | |
| E. Dettes fiscales, salariales et sociales | 45 | 40.833,31 | 44.580,97 |
| 1. Impôts | 450/3 | 4.991,45 | 4.607,06 |
| 453000 Précomptes prof. s/rémunérations | 450/3 | 4.991,45 | 4.607,06 |
| 2. Rémunérations et charges sociales | 454/9 | 35.841,86 | 39.973,91 |
| 454000 ONSS | 454/9 | 4.372,62 | 4.824,73 |
| 455000 Rémunérations dues | 454/9 | 596,89 | |
| 456000 Pécule de | 454/9 | 30.872,35 | 35.149,18 |
| vacances XI. Comptes de régularisation | 492/3 | 1.616,80 | |
| Ai. Comples de regularisation | 432/3 | 1.010,00 | |
| 492000 Charges à imputer | 492/3 | 1.616,80 | |
| TOTAL DU PASSIF | | 563.177,58 | 537.512,81 |

| COMPTES DE RÉSULTATS | Codes | EXERCICE 2020 | EXERCICE 2019 |
|---|--------|----------------------|---------------|
| | | | |
| I. Ventes et prestations | 70/76A | 364.455,53 | 376.145,58 |
| A. Chiffres d'affaires | 70 | | |
| B. Variation des en-cours de fabrication, des | 71 | | |
| produits finis et des commandes en cours | 7 1 | | |
| d'exécution | | | |
| C. Production immobilisée | 72 | 363.716,49 | 375.380,50 |
| 730110 Subsides FEDER - Interreg V | 72 | 52.896,86 | 55.505,00 |
| 730200 Subsides CFWB - Interreg V | 72 | 25.000,00 | 25.000,00 |
| 730300 Subsides RW - Interreg V | 72 | 279.726,83 | 294.782,99 |
| 730400 Subsides ex. antérieurs | 72 | 6.092,80 | 92,51 |
| (régularisation) | | | |
| D. Autres produits d'exploitation | 74 | 739,04 | 765,08 |
| 745100 Participation chèques repas | 74 | 739,04 | 765,08 |
| E. Produits d'exploitation non récurrents | 76A | | |
| II. Coût des ventes et prestations | 60/66A | 337.761,89 | 351.346,03 |
| A. Approvisionnements et marchandises | 60 | | |
| 1. Achats | 600/8 | | |
| 2. Variation des stocks (augmentation -, | 609 | | |
| réduction +) | | | |
| B. Services et biens div ers | 61 | 62.045,47 | 67.823,94 |
| 611111 Loyers local B009 | 61 | 2.206,56 | 2.181,97 |
| 611112 Loyers local B010 | 61 | 8.350,54 | 8.292,48 |
| 611113 Charges locatives local B009 | 61 | 2.529,48 | 2.570,59 |
| 611114 Charges locatives local B010 | 61 | 7.806,23 | 7.897,70 |
| 611145 Loyers parking | 61 | 921,36 | 911,16 |
| 611430 Entretien et rép mob. /mat. Bur. | 61 | 66,55 | |
| 611530 Hébergement site internet | 61 | 374,85 | 677,35 |
| 611550 Maintenance / Frais informatique | 61 | 5.927,71 | 2.424,61 |
| 612200 Produits d'entretien | 61 | 273,63 | 20,00 |
| 612220 Petit matériel | 61 | 448,69 | 116,57 |
| 612400 Livres, documentation, presse | 61 | 2.470,64 | 1.330,78 |
| périodique 612420 Fournitures de bureau diverses | C4 | 4.004.54 | 004.04 |
| | 61 | 1.001,54 | 681,81 |
| 612500 Téléphone | 61 | 4 777 00 | 11,19 |
| 612510 GSM | 61 | 1.777,32 | 1.651,41 |
| 612520 Internet | 61 | 943,83 | 943,80 |
| 612550 Timbres-poste | 61 | 788,83 | 92,00 |
| 613220 Expert-Comptable comptes annue | | 4.392,33 | 4.199,16 |
| 613240 Contrôles 1er niveau et | 61 | 7.505,79 | 19.727,78 |
| certifications 613250 Honoraires consult. RH | 61 | 2.008,60 | |
| 613300 Secrétariats sociaux | 61 | 2.229,82 | 1.933,37 |
| 613330 Gestion SODEXO | 61 | 459,77 | 403,29 |
| 613500 Assurance incendie et frais | 61 | 192,89 | 184,06 |
| généraux | | · | |
| 613520 Assurance installation électrique | 61 | 270,27 | 265,38 |
| 613530 Assurance responsabilité civile | 61 | 373,64 | 311,37 |
| 613600 Assurance Voitures | 61 | 2.644,22 | 2.678,47 |
| 615100 Voyages, déplacements | 61 | | 375,61 |

| 615120 Formations | 61 | 222,64 | |
|--|-------|-------------|-------------|
| 615130 Autres frais (déplacements, | 61 | 450,00 | 2.590,07 |
| parking) | | | |
| 615200 Frais de promotion | 61 | | 751,41 |
| 615210 Catalogues et imprimés | 61 | | 1.045,00 |
| 615220 Participation foires, expo., évènements | 61 | 458,00 | 1.186,59 |
| 615250 Autres frais de publicité | 61 | 2.901,58 | |
| 615310 Insertions au Moniteur et média | 61 | 267,16 | |
| 616600 Frais de restaurant | 61 | 711,00 | 1.385,00 |
| 616700 Frais de réception | 61 | 861,23 | 915,26 |
| 616800 Cadeaux de fin d'année, fleurs, | 61 | 208,77 | 68,70 |
| C. Rémunérations, charges sociales et pension | s 62 | 270.091,45 | 278.388,31 |
| _ | | | · |
| 320201 Rémunération NO A | 62 | 80.010,99 | 78.829,92 |
| 320202 Rémunération JO C | 62 | 73.026,54 | 71.648,73 |
| 320203 Rémunération BR A | 62 | 15.018,05 | 42.648,73 |
| 20204 Rémunérations - KR J | 62 | 20.345,93 | 0.000.70 |
| 220231 Prime de fin d'année NO A | 62 | 3.122,88 | 3.068,79 |
| 20232 Prime de fin d'année JO C | 62 | 2.947,41 | 2.896,75 |
| 20233 Prime de fin d'année BR A | 62 | 879,15 | 2.110,03 |
| 20234 Prime de fin d'année - KR J | 62 | 1.333,97 | |
| 20281 Frais de déplacements NO A | 62 | 801,07 | 1.748,07 |
| 20282 Frais de déplacements JO C | 62 | 900,51 | 1.832,70 |
| 20283 Frais de déplacements BR A | 62 | 10,32 | 129,24 |
| 20284 Frais de déplacement KR J | 62 | 13,80 | |
| 20291 Pécule de vacances NO A | 62 | 6.164,36 | 6.043,63 |
| 20292 Pécule de vacances JO C | 62 | 5.626,25 | 5.516,05 |
| 20293 Pécule de vacances BR A | 62 | 3.385,67 | 3.305,73 |
| 20294 Pécule de vacances - KR J | 62 | 3.239,98 | |
| 21001 Charges ONSS NO A | 62 | 21.070,10 | 20.765,28 |
| 21002 Charges ONSS JO C | 62 | 19.258,62 | 18.900,87 |
| 21003 Charges ONSS BR A | 62 | 3.807,08 | 11.348,55 |
| 21004 Charges ONSS - KR J | 62 | 6.138,84 | |
| 23000 Assurance-loi, RC & chemin du trav | 62 | 2.061,40 | 1.920,41 |
| 23100 Frais de déplacement | 62 | 498,97 | |
| 223200 Service médical, médecine du trav | 62 | 285,39 | 323,60 |
| il · | | | |
| 23210 Chèque-repas | 62 | 3.861,00 | 4.156,61 |
| 23290 Autres f rais de personnel | 62 | 560,00 | |
| 25000 Dotation provision PV | 62 | 30.872,35 | 35.149,18 |
| 25100 Util. / reprise provision PV | 62 | (35.149,18) | (33.954,56) |
| D. Amortissements et réductions de valeur sur rais d'établissement, sur immobilisations noorporelles | 630 | 5.624,97 | 5.133,78 |
| 30100 Dot. amort. s/ imm. incorporelles | 630 | 2.399,59 | 2.399,59 |
| 330200 Dot. Amort. s/ imm. corporelles | 630 | 3.225,38 | 2.734,19 |
| E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances | 631/4 | | |
| F. Provisions pour risques et charges (dotations | 635/7 | | |

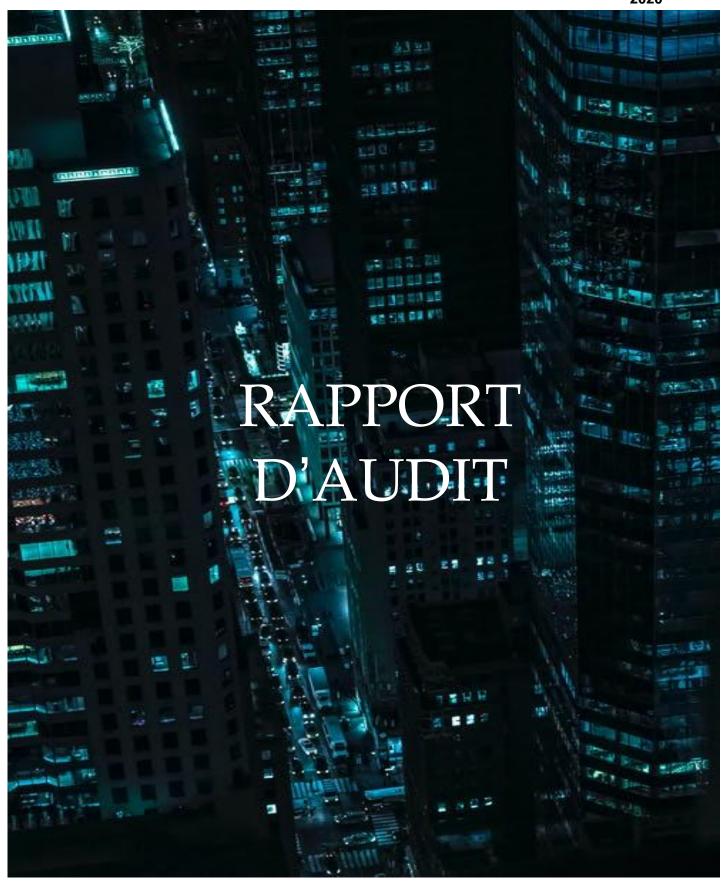
^{+,} utilisations et reprises -)

| G. Autres charges d'exploitation | 640/8 | | | |
|---|--------------|------------------------|------------------------|----------|
| H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration | e 649 | | | |
| I. Charges d'exploitation non récurrentes | 66A | | | |
| III. Bénéfice (Perte) d'exploitation | 9901 | 26.693,64 | 24.799,55 | |
| IV. Produits financiers | 75/76B | 0,47 | 0,28 | |
| A. Produits financiers récurrents | 75 | 0,47 | 0,28 | |
| Produits des immobilisations financières | 750 | -, | -, | |
| Produits des actif s circulants | 751 | | | |
| 3. Autres produits financiers | 752/9 | 0,47 | 0,28 | |
| 758200 Différence sur paiements | 752/9 | 0,47 | 0,28 | |
| B. Produits financiers non récurrents | 76B | | | |
| V. Charges financières | 65/66B | 459,78 | 487,30 | |
| A. Charges financières récurrentes | 65 | 459,78 | 487,30 | - |
| 1. Charges des dettes | 650 | | | _ |
| 2. Réductions de valeur sur actif s circulants | 651 | | | |
| autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, | | | | |
| 3. Autres charges financières | 652/9 | 459,78 | 487,30 | |
| 659000 Frais bancaires | 652/9 | 459,78 | 487,30 | |
| | | | | |
| B. Charges financières non récurrentes | 66B | | | |
| VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts | 9903 | 26.234,33 | 24.312,53 | |
| VII. Prélèvements sur les impôts différés | 780 | · | · | |
| VIII. Transfert aux impôts différés | 680 | | | |
| IX. Impôts sur le résultat | 67/77 | | | |
| A. Impôts | 670/3 | | | |
| B. Régularisations d'impôts et reprises de | 77 | | | |
| provisions fiscales | | | | |
| X. Bénéfice (Perte) de l'exercice | 9904 | 26.234,33 | 24.312,53 | |
| XI. Prélèvements sur les réserves immunisées | 789 | | | <u> </u> |
| XII. Transfert aux réserves immunisées | 689 | | | - |
| XIII. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter | 9905 | 26.234,33 | 24.312,53 | |
| , , | | | | |
| A. Bénéfice (Perte) à affecter | 9906 | 26.234,33 | 24.312,53 | |
| 1. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter | (9905) | 26.234,33 | 24.312,53 | |
| 2. Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice | 14P | | | |
| précédent B. Prélèvements sur les capitaux propres | 791/2 | | | |
| Trelevements sur les capitaux propres sur le capital et les primes d'émission | | | | |
| sur le capital et les primes d'emission sur les réserves | 791 792 | | | |
| | 691/2 | 26 224 22 | 24 242 52 | |
| C. Affectations aux capitaux propres | | 26.234,33 | 24.312,53 | |
| 1. au capital et aux primes d'émission | 691 | | | |
| 2. à la version légale | 6920 | 26 224 22 | 24 242 52 | |
| 3. aux autres réserves 692100 Dotations aux autres réserves | 6921 6921 | 26.234,33 26.234,33 | 24.312,53 24.312,53 | |
| | | 20.234,33 | ۷۴.۵۱۷,۵۵ | |
| D. Bénéfice (Perte) à reporter | (14) | | | |
| E. Intervention d'associés dans la perte | 794 | | | |
| F. Bénéfice à distribuer | 694/7 | | | |

RAPPORT ANNUEL 2020

| Rémunération du capital | 694 | | | |
|---|-----|--------------|--------------|--|
| 2. Administrateurs ou gérants | 695 | | | |
| 3. Employés | 696 | | | |
| 4. Autres allocataires | 697 | | | |
| HORSBILAN | | | | |
| 040410 Engagement Feder | OUT | 176.024,14 | 228.921,00 | |
| 040420 Engagement CFWB | OUT | 122.762,10 | 147.762,10 | |
| 040430 Engagement RW | OUT | 438.101,37 | 723.921,00 | |
| 041410 Engagement Feder | OUT | (176.024,14) | (228.921,00) | |
| 041420 Engagement CFWB | OUT | (122.762,10) | (147.762,10) | |
| 041430 Engagement RW | OUT | (438.101,37) | (723.921,00) | |

| BILAN SOCIAL | CODES | TOTAL | HOMMES | FEMMES |
|--|-------|------------|------------|------------|
| Au cours de l'exercice 2020 | | | | |
| Nombre de travailleurs | | | | |
| Temps plein | 1001 | 2,83 | 1,0 | 1,83 |
| Total équivalents temps plein (ETP) | 1003 | 2,83 | 1,0 | 1,83 |
| Nombre d'heures effectivement prestées | | | | |
| Temps plein | 1011 | 4.495,40 | 1.558 | 2.937,40 |
| Total | 1013 | 4.495,10 | 1.558 | 2.937,40 |
| Frais de personnel | | | | |
| Temps plein | 1021 | 268.988,26 | 111.600,93 | 157.387,33 |
| Total | 1023 | 268.988,26 | 111.600,93 | 157.387,33 |
| Au cours de l'exercice 2019 | | | | |
| Nombre moyen de travailleurs en ETP | 1003 | 3 | 1 | 2 |
| Nombre d'heures effectivement prestées | 1013 | 4.567,60 | 1573,20 | 2.994,4 |
| Frais de personnel | 1023 | 269.625,10 | 109.593,42 | 160.031,68 |
| A la date de la clôture de l'exercice 2020 | | | | |
| Nombre de travailleurs | 105 | 3 | | |
| Contrat à durée indéterminée | | 3 | | |
| Par sexe et niveau d'études | | | | |
| Hommes | | | | |
| De niveau supérieur non universitaire | | 0 | | |
| De niveau universitaire | | 1 | | |
| Femmes | | | | |
| | | | | |
| De niveau supérieur non universitaire | | | | |
| De niveau universitaire | | 2 | | |
| Par catégorie professionnelle | | 0 | | |
| Personnel de direction | | 2 | | |
| Assistante de direction/employé(e)s | | 1 | | |
| Total des mouvements personnel au | | | | |
| cours de l'exercice 2020 - Sortie | 305 | 0,42 | | 0,42 |
| Par type de contrat de travail | | | | |
| | | | | |
| Contrat à durée indéterminée | 310 | 0,42 | | 0,42 |
| Pension (départ Anne BRAINE, Assistante de Direction le 01.06.2020) | 340 | 0,42 | | 0,42 |



ASBL Liège -Eurégio-Meuse-Rhin Examen de la comptabilité exercice 2020 Contrôle à distance

Siège social : Rue du Vertbois 13A, 4000 Liège

Rapport du vérificateur aux comptes

Cette année, conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai vérifié les comptes de l'Asbl Eurégio Meuse-Rhin.

Le contrôle a été opéré par sondage, les écritures sondées correspondent aux pièces justificatives.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

Le total des charges s'élève à un montant de 338 221.67 Euros et le total des produits s'élève à un montant de 364 456,00 Euros. L'exercice 2020 se clôture par un bénéfice de 26 234.33 Euros.

Le total du bilan s'élève à un montant de 563 177,58 Euros

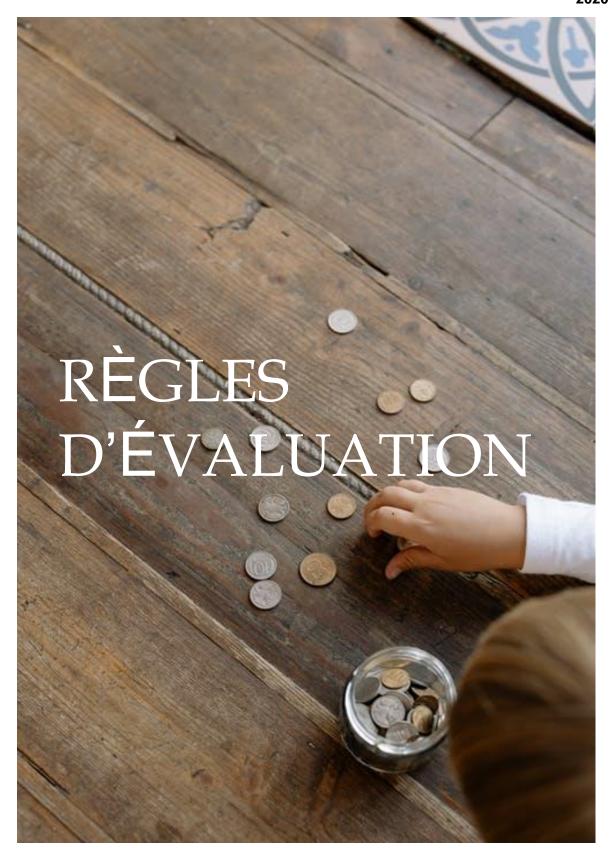
Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020, soit un montant de 26 234,33 Euros dans un compte de « Réserves disponibles » pour couvrir l'écart entre les déclarations de créances introduites de manières forfaitaire et les dépenses effectivement engagées sur base d'un décompte réel. La décision du Conseil d'Administration devra être soumise à l'Assemblée générale pour approbation.

En conséquence, j'invite l'Assemblée générale à me donner décharge ainsi qu'aux administrateurs.

Fait à Charleroi le 29/04/2021

9

Vanemmen Dominique



RÈGLES GÉNÉRALES

Evaluation séparée des composantes du patrimoine : les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auquel ils se rapportent. Les provisions pour risques et charges sont individualisées.

Prudence, sincérité et bonne foi : la comptabilisation des amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Valeur d'acquisition et valeur nominale : chaque élément de l'actif est évalué à sa valeur d'acquisition.

Plus-value de réévaluation : La plusvalue de réévaluation est autorisée si celle-ci donne lieu à une image plus fidèle.

Amortissement et réductions de valeur : il y a lieu de tenir compte des exigences de prudence, sincérité et bonne foi, de l'application individuelle, de la condition essentielle de la continuité en ce qui concerne les amortissements et de l'exigence que les réductions de valeur ne sont plus nécessaires.

IMMOBILISATIONS INCORPROELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs matériels réels qui représentent un droit de nature incorporelle.

L'évaluation des immobilisations incorporelles se fait à leur valeur d'acquisition. Des amortissements sont appliqués sur celles à durée de vie limitée. Des réductions de valeur sont éventuellement appliquées sur celles à durée de vie illimitée.

Les amortissements cumulés et les réductions de valeur sont déduits des postes de l'actif auxquels ils se rapportent avant leur présentation au bilan. Les amortissements sur les immobilisations incorporelles sont déterminés comme suit :

- -frais de recherche et de développement (à amortir sur 5 ans) ;
- -concessions, brevets et licences (à amortir sur 5 ans).

Les immobilisations corporelles d'une durée d'usage limitée sont amorties de sorte que les frais relatifs soient répartis sur la durée d'utilité ou d'usage probable. Le premier amortissement a lieu au cours de l'année d'acquisition. Des actifs ayant une valeur inférieure à 250 EUR sont directement repris dans les charges.

Le conseil d'administration peut opter pour un amortissement supplémentaire ou séparé, dans des cas exceptionnels, en raison de circonstances économiques, techniques ou autres et compte tenu de l'évolution de la législation fiscale.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur d'acquisition est la valeur à prendre en considération dans la comptabilité :

Au cas où l'entité dans laquelle il existe une participation, perd durablement de sa valeur, la valeur d'acquisition est ramenée à la valeur de marché ou aux fonds propres comptables via des réductions de valeur.

Si la participation a de façon continue plus de valeur que la valeur d'acquisition, l'organe d'administration peut décider d'enregistrer une plus-value (non réalisée).

CRÉANCES PLUS D'UN AN

La valeur reprise dans l'inventaire est la valeur nominale. Lorsqu'il existe un doute quant au recouvrement des créances, des réductions de valeur appropriées seront comptabilisées.

Des réductions de valeur sont également appliquées lorsque la valeur de réalisation présumée des créances est moindre que la valeur nominale en date de clôture de bilan.

La valeur reprise dans l'inventaire est la valeur nominale. Lorsqu'il existe un doute quant au recouvrement des créances, des réductions de valeur appropriées seront comptabilisées.

Des réductions de valeur ne peuvent être maintenues dans la mesure où la valeur de la créance est plus élevée que l'appréciation actuelle. Les réductions de valeur sont déterminées par créance individuelle.

Des réductions de valeur sont également appliquées sur des créances plus anciennes que 12 mois, s'il existe de l'incertitude quant au paiement.

PLACEMENTS

Les placements sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les effets ou placements ressortant sous cette rubrique, n'entrent pas en ligne de compte pour une réévaluation éventuelle. Ils sont toutefois soumis à l'application de réductions de valeur au cas où leur valeur est éventuellement moindre que la valeur comptable.

Les intérêts découlant des placements et des liquidités sont repris dans le compte de résultats prorata temporis. Cela signifie que si la date d'échéance ne correspond pas à la date d'inventaire, la partie des intérêts qui n'a pas encore été reçue, mais qui cependant se rapporte à l'exercice clôturé, est reprise en tant que produit acquis (via un compte de régularisation de l'actif).

Les fonds de capitalisation, dans lesquels les intérêts sont capitalisés, sont adaptés pour pouvoir comptabiliser le revenu d'intérêts.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont évaluées à leur valeur réelle telle qu'elle apparaît sur les documents (ex : extraits de compte). Comptes de régularisation. L'évaluation est la valeur comptable.

FONDS ASSOCIATIF

-d'une part, du patrimoine de départ au premier jour du premier exercice de l'entrée en vigueur de cet arrêté;

-d'autre part, des moyens de financement permanent notamment les dons, legs, subsides, aussi bien en espèces qu'en nature, qui sont uniquement destinés à contribuer de façon durable à l'activité de l'association.

FONDS AFFECTÉS

Ils sont formés à partir du résultat positif obtenu par l'asbl et auquel elle veut donner une destination spécifique.

RÉSULTATS REPORTÉS

Total des bénéfices ou des pertes qui ne sont pas portés en faveur ou à charge des réserves (Fonds Affectés) lors de l'affectation du résultat et qu'il est néanmoins décidé de conserver dans l'association comme source de financement.

PLUS-VALUE DE RÉÉVALUATION

L'association peut réévaluer les immobilisations corporelles, participations et actions qui ressortent sous les immobilisations financières ou certaines immobilisations corporelles lorsque la valeur de ces actifs, déterminée en fonction de leur utilité pour l'association, dépasse de manière sûre et durable leur valeur comptable.

PROVISIONS

Les provisions constituées doivent répondre, selon leur nature, à des pertes clairement définies ou à des charges qui sont probables ou certaines à la date de clôture de bilan, mais dont le montant n'est pas certain. Les provisions ne peuvent servir à faire des corrections de valeur sur les actifs.

Pour le passif, pour les dettes à plus d'un an, l'évaluation se fait à la valeur nette. L'organe d'administration a le droit de décider de s'écarter des règles comptables par rapport au mécanisme de l'escompte sur des créances sans intérêts et des dettes.

Pour les dettes à un an au plus, les charges à supporter, générées durant l'exercice ou les exercices précédents et qui n'ont pas encore d'affectation, mais dont le montant est fixé ou peut être estimé d'une manière précise, sont également mises sous la rubrique : « dettes à un an au plus ». Les dettes originelles à plus d'un an mais venant à échéance durant l'exercice doivent également être reprises sous les « Dettes à un an au plus : A. Dettes à un an au plus. »

Toutes les dettes à un an au plus résultant de l'achat de biens et de services sont reprises sous les « Dettes à un an au plus : C. Dettes commerciales. »

COMPTES DE RÉGULARISATION

L'évaluation se fait à la valeur comptable.

table des matières

| Message de la Présidente | 3 |
|--------------------------------|----|
| Edito | 2 |
| Notre mission | 5 |
| Nos valeurs | 6 |
| Notre vision | 7 |
| Nos activités clés | 8 |
| Notre gouvernance | 10 |
| Conseil d'administration | 11 |
| Assemblée générale | 12 |
| FOCUS COVID | 13 |
| Interview C. JORS | 14 |
| Questions à A. PIERRARD | 15 |
| Les 5 projets | 16 |
| Rapport de gestion | 18 |
| Ressources humaines | 19 |
| Notre équipe | 20 |
| Règlement de travail | 21 |
| Statuts | 22 |
| Siège Social | 23 |
| Audit | 24 |
| Déclarations de créances | 25 |
| Comptes annuels | 26 |
| Suivi programme | 27 |
| Suivi projets | 33 |
| Notre avenir | 37 |
| E-Test projet | 39 |
| Bilans et comptes de résultats | 40 |
| Rapport d'audit | 48 |
| Règles d'évaluation | 50 |
| Table des matières | 5/ |

ASBL Liège Euregio Meuse-Rhin Equipe Technique Interreg Rue du Vertbois 13 A 4000 Liège 04 279 34 06 secretariat@liege-euregio.eu liege-euregio.eu BCE: 0462.078.009



Avec le soutien le soutien du Fonds Européen de Développement Régional, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Union européenne investit dans votre avenir.





